COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUIN 2023

L'AN deux mil vingt-trois, le premier juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MONS, dûment convoqué le 22/05/2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier CHASSAIN, Maire.

Heure du début de la séance : 19h00

PRESENTS : 9
Didier CHASSAIN, Jérôme GIBOIN, Valérie BOUCHERET, Nadine DURAND, Nadine PAGET, Jean-François DOUCE, Julie PIET, Laétitia FERREIRA, Danielle LISA.
ABSENTS représentés : 3
Marc TERRET, conseiller, a donné procuration à Didier CHASSAIN.
Davy MAYMONT, conseiller, a donnée procuration à Jérôme GIBOIN.
Maïder GAGER, conseillère, a donné procuration à Nadine PAGET.
ABSENTS : Jean-Luc BARDOT, Brigitte FAYET.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le **quorum est atteint.**

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Madame Nadine DURAND est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

A DEBATTRE

Approbation du compte rendu de la dernière réunion du 04/05/2023 : il n'y a pas de remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de MONS a choisi de signer la Convention Territoriale Globale (CTG) pour une période de 4 ans (2021-2024).

Des groupes de travail ouverts à tous les élus du territoire ont élaboré le plan d'action pour la période de contractualisation qui pourra être amendé au fil des ans au moyen d'avenants.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide, à l'humanité de ses membres présents et représentés à :

Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les avenants et autres documents inerrants à la Convention Territoriale Globale (CGT) nécessaires durant la période de contractualisation 2021-2024.

EPF/SMAF : Mr le Maire explique qu'il faut nommer un suppléant (lui-même étant titulaire) au syndicat d'Etablissement Public Foncier. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL nomme Mme Nadine DURAND à ce poste.**

NETTOYONS LA NATURE : Organisée par le Conseil municipal des Jeunes et la municipalité, ce nettoyage aura lieu samedi 3 juin de 8h30 à 11h30. La société de Chasse et la société de pêche ont été sollicitées pour y participer et les Jeunes ont distribué un flyer à la population. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :**

- **D'acheter boissons et amuse-gueule pour le pot de l'amitié à 11h30**

CLIC : Laétitia a été contactée par le Clic qui se propose d'organiser diverses séances sur notre commune. Elle en donne la liste. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de retenir « Yoga du rire » et « stretching/pilates » et confie à Laetitia leur organisation.**

MONUMENTS AUX MORTS : Mr le Maire fait remarquer que les monuments auraient besoin « d'un rafraîchissement ». **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de demander ce travail. aux employés communaux.**

REFERENT COMMUNAL AGRICOLE : Mr le Maire explique que le Conseil Départemental demande que soit nommé dans chaque commune un référent agricole. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL nomme Mr Jean-François DOUCE à ce poste.**

CHEMINS DE RANDONNEE : Danielle présente le panneau élaboré par « Balirando ». Il a été rajouté en rouge le tracé de la « Via ALLIER », route pour les vélos qui relie Nevers à Palavas et qui passe sur notre commune. Il reste à élaborer le petit panneau qui sera au Pont de RIS et qui indiquera le restaurant. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE de faire confectionner le panneau suivant :**

MONS →

CAFE – RESTAURANT « L'ALAMBIC »
à 4 km
Tel : 09 51 99 86 50

INFORMATIONS

ELECTIONS SENATORIALES : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des élections sénatoriales du 24 septembre 2023, les conseillers municipaux doivent être convoqués **le vendredi 9 juin 2023**, afin de procéder à l'élection des délégués et des suppléants.

DOTATIONS DE L'ETAT : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a perçu 14 000 € de plus que les recettes prévues (comme toujours, les recettes sont toujours minimisées tant que les chiffres ne sont pas connus) concernant les dotations de l'état : DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), DSR (Dotation de Solidarité Rurale) et DNP (Dotation Nationale de Péréquation).

DOME SOLAIRE : Monsieur le Maire informe que suite à la visite de l'ADHUME et de trois entreprises, le 24 mai dernier, concernant les panneaux solaires sur la toiture de la Salle des Fêtes, les travaux devraient débuter en 2024.

EGLISE : les conseillers municipaux se sont rendus à l'église pour constater l'avancement des travaux avant la réunion. Les travaux s'arrêteront le 7 Juin, cause de deux mariages les 10 et 17 Juin et reprendront le 19 Juin. Ils seront terminés début Juillet pour ce qui est de la rénovation de l'entrée et des deux chapelles. La rénovation de la nef se fera l'an prochain.

COUT DE FONCTIONNEMENT DES CLASSES DES ECOLES : L'inspection académique a demandé à chaque commune de calculer le coût de revient de ses classes, en incluant tout ce qui s'y rapportait (chauffage, eau, électricité, salaire de l'Atsem, coût du ménage, fournitures scolaires, assurances, entretien, …..) . A MONS, la classe maternelle coûte environ 1 600 € par an et la classe primaire 550 €.

RPI : la commission RPI se réunira à BLR mardi 13 Juin à 17h30. A l'ordre du jour : cantine, transport scolaire, aide aux devoirs.

TABLE DE PING-PONG : elle est arrivée et sera posée par les employés communaux et le Conseil Municipal des Jeunes cet été.

TOUR DE France FEMININ : il passera à Mons le dimanche 23 Juillet (caravane à partir de 11h). Une réunion est organisée à la Sous-préfecture le 5 Juillet à 14h30. Nous communiquerons sur « Panneau Pocket » et rechercherons des bénévoles pour sécuriser le passage des coureurs.

Salle Polyvalente : Mr le Maire annonce que « Les Amis de l'Alambic » vont payer 20 chaises et « Le Foyer d'Animations » en paiera 12. Ces chaises seront commandées à l'UGAP. Le Conseil remercie les généreux donateurs.

Prochaine réunion : Vendredi 09 Juin 2023, à 19h00.

Ont signé les membres présents